

Mayotte s'enfoncé dans la pénurie d'eau

PAR JULIEN SARTRE
ARTICLE PUBLIÉ LE SAMEDI 1 AVRIL 2017

Depuis trois mois, l'eau est rationnée dans le sud de l'île. L'exaspération monte parmi la population à mesure que la situation sanitaire se dégrade. Surtout, malgré un plan « Urgence eau Mayotte » mis en place par le gouvernement, rien n'indique que la pénurie sera résolue avant le début de la saison sèche, en juin.

Dans l'océan Indien, une course contre la montre et contre les éléments est engagée. Contre la montre, parce que la saison sèche débute en juin à Mayotte et qu'il faut à tout prix que les retenues collinaires qui alimentent la population en eau potable soient pleines à ce moment-là. Contre les éléments aussi, parce que, afin de reconstituer les réserves, il faudra surmonter les immenses obstacles que soulève l'acheminement sur des milliers de kilomètres de 500 000 mètres cubes d'eau, probablement grâce à un tanker, un de ces énormes navires qui transportent habituellement du pétrole.

Depuis trois mois, les habitants de « l'île aux parfums », 101^e département français, vivent au rythme des « tours d'eau », ces rationnements qui limitent la distribution à un jour sur deux. Il y a encore quelques semaines, les robinets restaient fermés deux jours sur trois : le gouvernement a annoncé fin février l'allègement des restrictions après les premières précipitations. La saison des pluies a été très tardive cette année.

La situation demeure néanmoins critique dans les communes du centre et du sud, où les écoles primaires sont ouvertes par intermittence, tandis que l'eau qui

sort du robinet les jours de distribution n'est pas forcément propre à la consommation. Des « rampes d'eau » potable sont à la disposition des usagers.



L'Agence régionale de santé a communiqué en direction des usagers afin d'endiguer l'épidémie de gastro-entérite. © ARS Mayotte

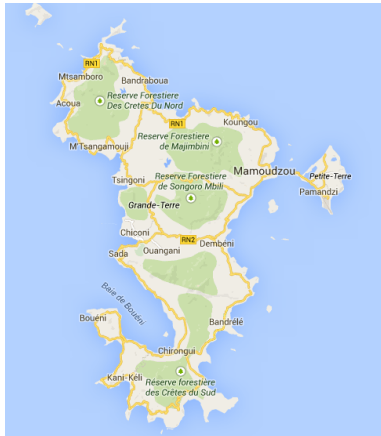
L'Agence régionale de santé (ARS) a lancé une alerte en février sur un pic épidémique de gastro-entérite. Après quelques semaines de communication intensive sur les précautions à prendre avant de consommer l'eau, l'épidémie s'est calmée, mais les chiffres alarmants de consultations pour des diarrhées et des troubles liés à l'eau viennent de repartir à la hausse.

Sur place, un sentiment d'exaspération se fait jour. Un « Collectif contre la pénurie d'eau » a appelé à manifester ce jeudi 30 mars, tandis qu'un autre mouvement, celui des « Assoiffés du sud », appelle les abonnés à ne plus payer leurs factures pour une eau souvent impropre à la consommation.

« Plus d'un tiers de la population mahoraise subit cette situation depuis trois mois, c'est considérable, déplore Ibrahim Aboubacar, député (PS) de Mayotte, dont la circonscription se trouve dans la zone touchée depuis décembre par les restrictions. Il n'est pas rare que les bouteilles d'eau minérale manquent dans les supermarchés ; cette crise pose des problèmes graves aux familles qui ont des enfants, aux personnes âgées ou isolées, ou encore à mobilité réduite. C'est très difficile : la patience de la population est mise à rude épreuve, surtout qu'il y a une inégalité de traitement avec le nord et que les habitants ne comprennent pas pourquoi la solidarité ne joue pas à plein. »

Le nord de l'île, et notamment le chef-lieu, Mamoudzou, qui concentre une bonne partie de la population et la quasi-totalité des activités économiques, n'a jamais été privé d'eau. Il y a plusieurs

raisons à cette différence de traitement. Comme 80 % de l'alimentation en eau du département est dite « de surface », tout le réseau repose sur les retenues collinaires où la ressource issue du ruissellement est stockée : deux grands réservoirs répartis au nord et au centre.



Celui du nord, Comban, est beaucoup plus rempli que celui du sud. Son taux de remplissage tourne en ce moment, selon les chiffres du Syndicat intercommunal d'eau et d'assainissement de Mayotte (SIEAM), autour de 60 %. Mais il ne communique pas avec la retenue de Dzoumogné, dont le niveau de remplissage est beaucoup plus bas, seulement 30 %. Des travaux sont en cours pour relier les deux réserves et permettre la péréquation, mais ils prendront du temps, plusieurs mois au minimum.

Le chantier d'interconnexion des deux lacs artificiels fait partie d'un vaste plan mis en place par le gouvernement pour résoudre le problème de la pénurie d'eau dans le département. « *Il ne faut pas perdre de vue que la gestion de l'eau et sa distribution sont des compétences locales* », rappelait la ministre des outre-mer Ericka Bareigts, le 26 février 2017, au moment de présenter depuis Paris son plan « Urgence eau Mayotte ».

Doté de cinq millions d'euros extraits du Fonds exceptionnel d'investissement (FEI), le plan d'urgence prévoit de relancer des chantiers de forage sur toute l'île, de créer une nouvelle retenue collinaire à Orovéni, de rehausser le niveau de celle de Comban, de mettre en place un nouveau captage sur la rivière Dembéni ou encore de créer d'ici à dix-huit mois

une usine de désalinisation. Pour les projets à moyen et long terme, tels que l'usine de désalinisation et la nouvelle retenue collinaire, l'Agence française de développement (AFD) et la Caisse des dépôts et consignations se sont dites toutes deux prêtes à avancer des fonds, qui devraient ensuite être récupérés sur des financements structurels européens.

Problème, aucun de ces projets ne répond à l'urgence du moment : remplir à 100 % les retenues collinaires avant le début de la saison sèche. Elle débute dans deux mois et « *il y aura de graves problèmes, pour toute l'île cette fois, si les réserves ne sont pas reconstituées* », confirment plusieurs sources, qui souhaitent rester anonymes, à la fois au ministère de l'outre-mer et à Mayotte.

La seule possibilité évoquée jusqu'ici est la venue d'un tanker reconverti en bateau-citerne, chargé d'eau récupérée à La Réunion. Première interrogation : pourquoi faire venir de l'eau d'aussi loin alors que les îles des Comores sont toutes proches et que la grande île de Madagascar est, elle aussi, à proximité ? « *Aux Comores et à Madagascar aussi il y a des problèmes de pénurie d'eau* », élude la ministre des outre-mer. « *Les Mahorais ne veulent pas de l'eau des Comores et il sera trop compliqué de la faire venir de Mada* », répond, *off*, un connaisseur du dossier.

Pourtant, à La Réunion aussi la situation n'est pas brillante. L'Office de l'eau a annoncé mardi 21 mars un état déficitaire sur l'ensemble de l'île. « Des ressources en eau fragilisées par un déficit pluriannuel de la pluviométrie », tel est le titre de son dernier rapport, qui précise que « *8 stations hydrométriques sur 10 et 11 stations piézométriques sur 20 affichent des valeurs annuelles inférieures aux normales* ». Le département de la Réunion, interlocuteur du ministère des outre-mer sur ce sujet, renâcle d'ailleurs à fournir de l'eau et à indiquer un prix aux experts qui planchent sur le sujet. La collectivité réunionnaise n'a pas pu être jointe par Mediapart afin d'apporter des précisions.

Surtout, si aucun tanker n'a encore sillonné l'océan Indien avec son précieux chargement liquide, c'est que la solution est techniquement très difficile à réaliser. « *Il y a énormément de paramètres*, explique le

ministère des outre-mer, qui affirme suivre ce projet de près. *À cause de son lagon, Mayotte ne peut accueillir des bateaux qu'ayant un certain tirant d'eau. Vaut-il mieux choisir un petit bateau et faire des rotations ? Il y a aussi le risque de devoir faire des travaux, tant à La Réunion qu'à Mayotte, pour permettre de charger et décharger l'eau. Le problème est très complexe. »*

Il n'en demeure pas moins que c'est la solution privilégiée par les pouvoirs publics pour alimenter les réserves de Combani et Dzoumogné, avant la panne sèche. Les experts chargés de mettre en œuvre cette solution le plus vite possible sont bien connus dans l'océan Indien : il s'agit du bureau d'études Egis et du groupe multinational français Vinci.

Ces deux sociétés se sont déjà illustrées en transportant des matières premières à travers l'océan Indien, mais dans un autre marché, à La Réunion cette fois, celui de la Nouvelle Route du littoral (NRL). Vinci est membre du groupement attributaire de cette route sur la mer, qui a nécessité de faire venir **jusqu'à La Réunion des tonnes de roches malgaches**. Dans des conditions là encore discutables.

Pour ce transport d'eau, il n'y a encore eu aucun d'appel d'offres, bien que le chantier se chiffre forcément en millions d'euros – *« parce que nous n'en sommes qu'à la phase d'expertise »*, justifie le ministère des outre-mer – et ce alors que Vinci est également le délégataire de service public pour la distribution via sa filiale, La Mahoraise des eaux.

« À propos de ce tanker comme pour le reste des problèmes qui sont causés par la pénurie d'eau, la préfecture et les autorités communiquent peu », confie Cédric Ozou, enseignant en collège dans le sud de Mayotte. Sa vie quotidienne est bien sûr perturbée par les « tours d'eau » depuis trois mois. Il a même été malade en buvant de l'eau censée être potable. *« C'était vraiment la galère quand il n'y avait de l'eau qu'un jour sur trois. Un jour sur deux, ça va encore. On s'habitue. J'achète des bouteilles d'eau, je suis résigné. En fait, j'y pense peu. Il y a de telles bizarreries et de telles énormités à Mayotte, une telle violence envers les "étrangers" et dans la société, qu'on finit par se dire : ce n'est qu'un dysfonctionnement de plus. »*

Directeur de la publication : Edwy Plenel

Directeur éditorial : François Bonnet

Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart (SAS).

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 24 octobre 2007.

Capital social : 28 501,20€.

Immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS. Numéro de Commission paritaire des publications et agences de presse : 1214Y90071 et 1219Y90071.

Conseil d'administration : François Bonnet, Michel Broué, Laurent Mauduit, Edwy Plenel (Président), Sébastien Sassolas, Marie-Hélène Smiéjan, Thierry Wilhelm. Actionnaires directs et indirects : Godefroy Beauvallet, François Bonnet, Laurent Mauduit, Edwy Plenel, Marie-Hélène Smiéjan ; Laurent Chemla, F. Vitrani ; Société Ecofinance, Société Doxa, Société des Amis de Mediapart.

Rédaction et administration : 8 passage Brulon 75012 Paris

Courriel : contact@mediapart.fr

Téléphone : + 33 (0) 1 44 68 99 08

Télécopie : + 33 (0) 1 44 68 01 90

Propriétaire, éditeur, imprimeur : la Société Editrice de Mediapart, Société par actions simplifiée au capital de 28 501,20€, immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS, dont le siège social est situé au 8 passage Brulon, 75012 Paris.

Abonnement : pour toute information, question ou conseil, le service abonné de Mediapart peut être contacté par courriel à l'adresse : serviceabonnement@mediapart.fr. ou par courrier à l'adresse : Service abonnés Mediapart, 4, rue Saint Hilaire 86000 Poitiers. Vous pouvez également adresser vos courriers à Société Editrice de Mediapart, 8 passage Brulon, 75012 Paris.